

Arrondissement de Ville-Marie

Projet de reconstruction et de réaménagement de la rue Saint-Paul

Poursuite des travaux de la phase 1

Mise en contexte

La première phase du projet de reconstruction et de réaménagement de la rue Saint-Paul se poursuit cette année. Débutés en 2015, les travaux reprennent cette année dès le mois de mai et se termineront d'ici à la fin de l'année 2018. Ils se situent sur la rue Saint-Paul entre la place Jacques-Cartier et la côte Berri, et inclut certaines rues à proximité.

Voici le détail des travaux :

MAI À DÉCEMBRE 2018

- Sur la rue Saint-Paul, à partir de la rue Berri à la rue Bonsecours : aménagement de la chaussée en pavés de granite, bordures de granite, trottoirs et travaux d'éclairage.
- Sur la rue Bonsecours, à partir de la rue Saint-Paul jusqu'à la rue de la Commune : aménagement de chaussée en pavés recyclés, bordures de granite, trottoirs et travaux d'éclairage.
- Sur la rue du marché Bonsecours, à partir de la rue Saint-Paul jusqu'à la rue de la Commune : aménagement de chaussée en pavés recyclés, bordures de granite, trottoirs et travaux d'éclairage.
- Sur le parvis du Marché Bonsecours face à la rue de la Commune : travaux de reconstruction de dalles de granite, de plantation d'arbres et d'éclairage.

Horaire de travail

Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h et, au besoin, les samedis et dimanches, de 8 h à 17 h.

Impacts des travaux

- **Circulation** : Durant les travaux, la rue Saint-Paul sera complètement fermée à la circulation automobile. Les piétons pourront continuer d'y circuler. Les rues Bonsecours et Marché Bonsecours ne seront jamais fermés en même temps pour laisser un accès de Saint-Paul à la rue de la Commune en tout temps.
- **Stationnement sur rue** : Des restrictions de stationnement seront appliquées à proximité.
- **Stationnements privés** : Les entrées de stationnements privés situés dans la zone où se dérouleront les travaux seront temporairement entravées. L'accès sera restitué le plus rapidement possible.
- **Accès aux bâtiments** : En tout temps, l'accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront généralement accessibles, mais pourraient être entravés lors de certaines phases.

Les citoyens recevront des communications subséquentes pour les informer de l'évolution des travaux.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et elle prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et de votre compréhension.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Zones des travaux de la phase 1



Renseignements



Pour recevoir les avis aux citoyens par courriel, veuillez nous écrire à info-travaux@ville.montreal.qc.ca et mentionnez dans l'objet de votre courriel : **Liste courriels Saint-Paul**



Ligne Info-travaux : 514 872-3777



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation